
États financiers de Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes annexes	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Dystrophie musculaire Canada,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, Dystrophie musculaire Canada tire des produits de campagnes et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Dystrophie musculaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits tirés des campagnes et des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 mars 2019 et 2018, et de l'actif net aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2019 et 2018. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Dystrophie musculaire Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Dystrophie musculaire Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Dystrophie musculaire Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Dystrophie musculaire Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Dystrophie musculaire Canada à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 15 juin 2019

Dystrophie musculaire Canada

Bilan

Au 31 mars 2019

		2019	2018
	Notes	\$	\$
			(note 18)
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		1 517 597	1 533 654
Liquidités soumises à restrictions	2	372 506	512 843
Placements à court terme	3	864 120	852 965
Sommes à recevoir		364 985	335 988
Charges payées d'avance et fournitures		234 205	117 018
		3 353 413	3 352 468
Placements à long terme	4	8 227 170	7 835 824
Immobilisations	5	160 489	210 306
		11 741 072	11 398 598
Passif			
Passifs à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	734 329	687 649
Produits constatés d'avance	7	151 280	170 188
Incitatifs à la location reportés	17	27 212	4 286
Engagements au titre des subventions de recherche	16	300 000	460 000
		1 212 821	1 322 123
Incitatifs à la location reportés à long terme	17	129 613	25 000
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche	16	258 333	258 333
		1 407 385	1 923 858
Apports reportés			
Recherche neuromusculaire	6	1 528 661	1 304 409
Services		271 684	182 684
Sensibilisation et information		202 063	270 827
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique		3 409 793	3 681 778
		5 010 560	5 287 234
Engagements	13		
Actif net			
Actif net reçu à titre de dotation		950 691	909 300
Actif net investi dans les priorités approuvées par le conseil	10	-	983 085
Actif net investi dans des immobilisations		160 489	210 306
Actif net non affecté		5 619 332	4 008 673
		6 730 512	6 111 364
		11 741 072	11 398 598

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Dystrophie musculaire Canada
État des produits et des charges
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
			(note 18)
Produits			
Campagnes et dons	6	7 740 931	8 577 182
Autres produits		1 191 581	757 286
		8 932 512	9 334 468
Revenu de placement et produits divers		409 521	237 094
		9 342 033	9 571 562
Charges			
Collecte de fonds	8 et 9	2 425 343	2 795 300
Soutien des activités de collecte de fonds	9	1 534 515	1 531 252
		3 959 858	4 326 552
Soutien au bénévolat et gouvernance		287 756	285 268
		4 247 614	4 611 820
Excédent des produits sur les charges, avant les programmes et les services		5 094 419	4 959 742
Programmes et services			
Programmes de recherche		1 142 189	918 519
Services		1 918 371	1 804 302
Sensibilisation et information		975 284	811 697
Autres programmes	9	316 972	327 075
Soutien des activités de services	9	194 533	183 342
		4 547 349	4 044 935
Excédent des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous		547 070	914 807
Amortissement des immobilisations		(93 781)	(109 359)
Perte à la cession d'immobilisations		(53 454)	-
Variation de la juste valeur des placements		219 313	78 347
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice		619 148	883 795

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada
État de l'évolution de l'actif net
 Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

Note	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
	983 085	909 300	210 306	4 008 673	6 111 364
	(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	(93 781)	712 929	619 148
	Perte à la cession d'immobilisations	-	(53 454)	53 454	-
	Investi en immobilisations	-	97 418	(97 418)	-
10	Virement interfonds	41 391	-	941 694	-
	Actif net à la fin de l'exercice	950 691	160 489	5 619 332	6 730 512

Note	Investi dans les priorités approuvées par le conseil	Reçu à titre de dotation	Investi dans des immobilisations	Non affecté	2018 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
	983 085	869 420	296 311	3 078 753	5 227 569
	(Insuffisance) excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	(109 359)	993 154	883 795
	Investi en immobilisations	-	23 354	(23 354)	-
10	Virement interfonds	39 880	-	(39 880)	-
	Actif net à la fin de l'exercice	909 300	210 306	4 008 673	6 111 364

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada**État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
		(note 18)
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	619 148	883 795
Variation des liquidités soumises à restrictions	140 337	40 608
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	93 781	109 359
Perte à la cession d'immobilisations	53 454	-
Variation de la juste valeur des placements – profit réalisé	(469 798)	(182 089)
Variation de la juste valeur des placements – perte latente	211 374	57 516
	648 296	909 189
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir	(28 997)	(153 413)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance et fournitures	(117 187)	134 469
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	46 680	(668 775)
(Diminution) augmentation des produits constatés d'avance	(18 908)	94 962
Augmentation (diminution) des incitatifs à la location reportés	127 539	(8 571)
(Diminution) augmentation des engagements au titre des subventions de recherche	(160 000)	98 333
Diminution des apports reportés	(271 985)	(360 138)
	225 438	46 056
Activités d'investissement		
Achat de placements	(144 077)	(161 585)
Acquisition d'immobilisations	(97 418)	(23 354)
	(241 495)	(184 939)
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(16 057)	(138 883)
Trésorerie au début de l'exercice	1 533 654	1 672 537
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 517 597	1 533 654

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vu accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies. Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

1. Sommaire des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation – comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente ainsi que le revenu de placement tiré de ces fonds.
- Investi dans des immobilisations – reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté – comprend le total de l'excédent net des produits d'exploitation sur les charges d'exploitation.
- Investi dans les priorités approuvées par le conseil – reflète les montants qui ont été affectés aux priorités liées à l'élaboration d'un plan stratégique et d'une stratégie commerciale, à la mise à jour du site Web et aux initiatives se rapportant aux soins respiratoires.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

Constatation des produits

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges qui leur sont associées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation. Les dons de primes d'assurance sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Ventilation des charges

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Des charges ont été imputées aux programmes et services, aux collectes de fonds ou à l'administration, selon l'activité à laquelle les charges se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges d'exploitation sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative.

Subventions de recherche

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

Immobilisations

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du contrat de location et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les comptes créditeurs et charges à payer. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Apports sous forme de biens et services

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

Placements à court terme et à long terme

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, l'intention de la direction, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

Valeur de rachat des polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont initialement évaluées à la valeur de rachat, étant donné que la juste valeur ne peut être estimée raisonnablement. Par conséquent, les polices d'assurance-vie sont maintenues à la valeur de rachat. Les variations de la valeur de rachat sont comptabilisées à l'état des produits et des charges.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les sommes détenues dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario correspondant à des revenus provenant des jeux de hasard et d'autres fonds affectés. L'utilisation de ces sommes est limitée à des charges admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles charges admissibles.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2019

3. Placements à court terme

	Coût	2019	Coût	2018
	\$	Juste	\$	Juste
		valeur		valeur
		\$		\$
Marché monétaire	40 320	40 403	32 096	32 205
Fonds d'obligations à court terme	830 443	823 717	826 348	820 760
	870 763	864 120	858 444	852 965

4. Placements à long terme

	Coût	2019	Coût	2018
	\$	Juste	\$	Juste
		valeur		valeur
		\$		\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 116 975	1 119 164	859 378	862 247
Revenu fixe	3 382 245	3 222 410	3 382 245	3 176 060
Actions canadiennes	1 286 148	1 849 405	1 384 816	1 963 526
Actions étrangères	1 511 309	2 026 377	1 209 601	1 824 177
	7 296 677	8 217 356	6 836 040	7 826 010
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie	59 535	9 814	59 535	9 814
	7 356 212	8 227 170	6 895 575	7 835 824

Dystrophie musculaire Canada est bénéficiaire de polices d'assurance-vie d'un ancien administrateur et de trois donateurs. La valeur de rachat de ces polices d'assurance-vie est inscrite à l'actif à la valeur déterminée par les souscripteurs des polices en question. Le montant total qui sera encaissé au décès des personnes assurées s'élève à 9 814 \$ (2018 – 9 814 \$).

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement	2019	2018
	\$	cumulé	Valeur	Valeur
		\$	comptable	comptable
			nette	nette
			\$	\$
Technologies de l'information	323 053	262 178	60 875	105 081
Mobilier et matériel	108 638	76 512	32 126	39 788
Améliorations locatives	76 124	8 636	67 488	65 436
	507 815	347 326	160 489	210 306

Pour l'exercice considéré, un montant de 181 598 \$ (2018 – 172 397 \$) relatif à des immobilisations entièrement amorties a été déduit des soldes de coût et d'amortissement cumulé.

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2019

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et les subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de la ressource par le donateur externe.

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

	Recherche neuro musculaire	Services	Sensibilisation et information	Subventions relatives au jeu de la Colombie- Britannique	2019 Total	2018 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 923 858	1 304 409	182 684	270 827	3 681 778	4 041 916
Montants reçus au cours de l'exercice	343 185	807 357	114 218	225 080	1 489 840	1 263 658
Amortissement des apports reportés au cours de l'exercice	(859 658)	(583 105)	(25 218)	(293 844)	(1 761 825)	(1 623 796)
Solde à la fin de l'exercice	1 407 385	1 528 661	271 684	202 063	3 409 793	3 681 778

Les produits s'analysent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Campagnes et dons	7 747 743	8 212 908
Autres produits	912 784	761 422
Fonds collectés au cours de l'exercice	8 660 527	8 974 330
Transfert des apports reportés	271 985	360 138
Produits des collectes	8 932 512	9 334 468

6. Apports reportés (suite)

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

	Section de Fraser Valley \$	Section de la Colombie- Britannique \$	2019 Total \$	2018 Total \$
Montant reçu	51	225 029	225 080	245 066
Charges				
Programmes et services				
Matériel	—	161 973	161 973	142 370
Soutien des activités de programmes et de services	—	131 871	131 871	108 954
	—	293 844	293 844	251 324
Excédent (insuffisance) du montant reçu sur les charges pour l'exercice	51	(68 815)	(68 764)	(6 258)

7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
		(note 18)
Solde au début de l'exercice	170 188	113 083
Amortissement des produits au cours de l'exercice	(170 188)	(113 083)
Montants reçus au cours de l'exercice	151 280	170 188
Solde à la fin de l'exercice	151 280	170 188

8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2019 \$	2018 \$
Total des produits tirés des collectes de fonds	8 932 512	9 334 468
Total des charges liées aux collectes de fonds	2 425 343	2 795 300
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	3 350 595	3 331 712
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	4 547 349	4 044 935

Dystrophie musculaire Canada

Notes annexes

31 mars 2019

9. Ventilation des charges

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges d'exploitation, telles que les loyers et la préservation du capital :

	Salaires et avantages \$	Charges d'exploitation \$	2019 Total \$	Salaires et avantages \$	Charges d'exploitation \$	2018 Total \$
Soutien des activités de collecte de fonds	950 917	583 598	1 534 515	981 225	550 027	1 531 252
Soutien des activités de services	—	194 533	194 533	—	183 342	183 342
Autres programmes	—	316 972	316 972	—	327 075	327 075
	950 917	1 095 103	2 046 020	981 225	1 060 444	2 041 669

10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé un transfert, pour l'exercice 2019, d'un montant de 41 391 \$ (2018 – 39 880 \$) du fonds non affecté au fonds de dotation affecté. L'actif net investi dans les priorités approuvées par le conseil, d'un montant de 983 085 \$ (2018 – néant), a été transféré dans la catégorie « non affecté » au cours de l'exercice 2019.

11. Comptes créditeurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État aux 31 mars 2019 et 2018.

12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 118 359 \$ (2018 – 125 243 \$), les cotisations des employés s'élevant à 118 359 \$ (2018 – 125 243 \$).

13. Engagements

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-dessous :

	\$
2020	323 655
2021	298 225
2022	274 873
2023	227 204
2024	190 925
Par la suite	177 020
	<u>1 491 902</u>

13. Engagements (suite)

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du contrat de location.

14. Risques liés aux instruments financiers

Dystrophie musculaire Canada détient des titres qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes et des instruments productifs d'intérêts qui sont assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des titres à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

15. Éventualités

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada. À l'heure actuelle, il n'existe aucune poursuite en cours visant l'organisme.

16. Engagements au titre des subventions de recherche

Dystrophie musculaire Canada s'est engagée à accorder des subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$
2020	300 000
2021	158 333
2022	100 000
	<u>558 333</u>

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

17. Produits constatés d'avance – incitatifs à la location

L'augmentation des incitatifs à la location reportés se rapporte au déménagement du bureau de Dystrophie musculaire Canada dans un nouveau local et à des montants liés à un ancien incitatif à la location. Le tableau suivant présente l'amortissement de l'incitatif à la location reporté sur la durée du contrat de location.

	\$
Incitatifs à la location reportés à court terme	27 212
Incitatifs à la location reportés à long terme	129 613
Total	<u>156 825</u>

	\$
2020	27 212
2021	27 212
2022	27 212
2023	27 212
2024	27 212
Par la suite	20 765
	<u>156 825</u>

18. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré. Les reclassements se rapportent principalement aux soldes des produits constatés d'avance et à la présentation des liquidités soumises à restrictions dans l'état des flux de trésorerie.